

— 4 —

suffrages. Certes vous seriez coupables d'une bien grande imprudence devant Dieu et devant les hommes, si vous ne preniez cette précaution, et si vous alliez donner votre voix au premier venu qui se présente avec de belles paroles, sans vous mettre en peine de sa capacité, et de ses principes religieux et politiques.

Le bien public que vous devez avoir en vue, et que vos représentants dans la Législature doivent s'engager à procurer, c'est avant tout le maintien de vos droits religieux et civils. C'est donc un devoir pour vous de n'envoyer en Parlement que des hommes sur lesquels vous puissiez compter pour la défense de ces deux grands intérêts. Or vous savez, et une malheureuse expérience l'a prouvé plus d'une fois, que, sous ce double rapport, vous ne pouvez faire aucun fonds sur un homme, s'il n'est sincèrement et solidement religieux lui-même, et d'une probité à toute épreuve. Ainsi il est de la plus grande importance, et c'est encore pour vous une obligation de conscience, de ne donner votre voix, aux élections, qu'à des hommes de ce caractère.

Concluez de là, N. T. C. F., combien vous seriez coupables, et quel compte vous auriez à rendre un jour à Dieu, si, oubliant tous ces devoirs et négligeant les intérêts les plus sacrés de la religion et de la patrie, vous n'agissiez dans les élections que dans la vue basse de vos intérêts particuliers, ou de ceux de vos proches et de vos amis; ou bien par caprice, par esprit de parti, d'ambition, d'orgueil, de haine et de vengeance; et si, nûs par de semblables motifs, indignes d'un chrétien et d'un citoyen honnête, vous consentiez à voter pour des hommes inconnus, incapables; pour des hommes sans honneur, sans principes et sans foi.

Voilà cependant ce qui s'est vu dans plusieurs de nos divisions électorales; voilà ce que nous avons appris et ce que nous avons eu à déplorer plus d'une fois; voilà ce qui a arraché des gémissements à tous les vrais amis du pays.

Il s'est même trouvé des hommes qui ont porté l'oubli de leurs devoirs et le mépris du salut public beaucoup plus loin! Le dirons-nous? O honte! Oûi, il s'est trouvé des hommes qui ont eu la bassesse de mettre leurs suffrages à prix d'argent; qui ont promis leur voix à ceux qui leur promettaient plus d'argent; qui l'ont donnée pour de l'argent; qui ont trafiqué leur vote pour un motif plus vil encore, celui de satisfaire leur malheureux penchant pour les liqueurs enivrantes; qui l'ont donné pour un verre de rum ou de whiskey: sacrifiant à ce prix leur conscience, leur honneur et leur patriotisme!

Parceque la justice humaine n'a point de châtimens pour ceux qui se